Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 035-213503337-20260413-DCM_35_2026-DE

COMMUNE de LE THEIL DE BRETAGNE Département : Ille et Vilaine Arrondissement : Fougères - Vitré Canton : La Guerche de Bretagne	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2026**
Date de convocation : Le 9 avril 2026. Date de d'affichage : Le 9 avril 2026.	L'an deux mille vingt-six, le treize avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune du Theil de Bretagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances (à la Mairie, salle du Conseil Municipal) sous la présidence de Madame Graziella VALLÉE, Maire.
Nombre de conseillers En exercice : 19 Présents : 19 Votants : 19	Présents : Graziella VALLÉE, Christophe LECOMTE, Muriel HÉLARY, Yoann CADO, Pascaline MARION, Marc SORIN, Catherine LEFEVRE, Éric PELTIER, Annie JAN, Vivian REQUET, Alain RUSSEIL, Laurence POINSIGNON, Fabien HOUGET, Emilie LOUVEL, Mathieu AIRAULT, Romane VAILLANT, Éric GENDREAU, Christian ROCHETTE, Gwenaëlle GAUCHET. Excusés : néant Absents : néant Les conseillers excusés avaient délégué leur mandat à : néant Mathieu AIRAULT a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.
Délibération N° 35/2026	

OBJET : Finances. Demande de subvention du Sirs.

Madame la Maire donne connaissance à l'assemblée de la demande de participation financière adressée par la présidente aux 3 communes utilisatrices, à savoir Sainte-Colombe pour 650 €, Coësmes pour 1 410 € et Le Theil de Bretagne pour 1 360€, et fait part des difficultés d'équilibre financier du budget du Sirs Le Theil-Coësmes.
Après avoir délibéré et voté, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder au Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire Le Theil de Bretagne-Coësmes pour 2026 une participation de 1 360 € à condition que les 2 autres communes sollicitées soient aussi favorables en ce qui les concernent et participent financièrement aux besoins du syndicat.
Si la condition est remplie, la dépense sera réglée sur les crédits prévus au BP 2026, à l'article 65748.

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
La Maire,
Graziella VALLÉE

MAIRIE DE LE THEIL-DE-BRETAGNE * 35240 *

Le secrétaire de séance,
Mathieu AIRAULT